

pass COVID-19 sanitaire en bibliothèque

Informations
pratiques
pour les usagers
de la Médiathèque
municipale



- **Je présente mon pass sanitaire papier ou sur mon smartphone**
(à compter du 9 août pour les plus de 18 ans, à compter du 30 septembre pour les plus de 12 ans)
Votre pass sera vérifié par l'application Tous Anti Covid Verif et les données seront effacées.

Le pass sanitaire, c'est quoi ?



Si je n'ai pas de pass sanitaire ?

Vous souhaitez rendre vos documents et/ou en emprunter

- **La médiathèque municipale remet en place le Drive**
Je fais des recherches sur
<http://www.mediatheque-feignies.fr> et j'envoie ma sélection de documents (marqués disponibles à l'écran) par mail sur biblio.drive@ville-feignies.fr
- **J'attends de recevoir un mail qui me confirme la prise en compte de ma réservation et je téléphone pour prendre rendez-vous pour le retour et/ou la mise à disposition de mes documents**
- **Des sacs surprise sont également proposés à la demande**
- **L'accès au drive se fera sur la terrasse côté parking les mardis, mercredis, vendredis et samedis de 9h à 10h. Prenez rendez-vous !**

